Cfdt: RETRAITÉS

COMMISSION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

La lettre

n°10 octobre 26



Le 5e baromètre de l'encadrement des loyers de la Fondation pour le logement

Les résultats s'améliorent dans les grandes villes entrées récemment dans le dispositif mais les tendances sont inquiétantes en banlieue parisienne. Les logements en étiquette G du DPE sont celles qui proposent le plus souvent des dépassements de loyers alors même qu'ils y sont strictement interdits. Pour savoir si l'annonce de logement locatif dépasse ou non l'encadrement des loyers, cliquez ici : Encadrement des loyers. Ce dispositif expérimental est censé prendre fin en novembre 2026, si aucune loi n'est votée d'ici-là. Signer la pétition pour pérenniser le dispositif.

➡️La CFDT Retraités revendique la pérennisation de ce dispositif afin de protéger les populations les plus fragiles.

Les personnes âgées de plus en plus concernées par le mal-logement en Europe

Le 11e rapport sur le mal-logement en Europe (réalisé par la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri - Feantsa et la Fondation pour le logement), fait émerger une réalité largement ignorée : l'explosion du mal-logement chez les personnes âgées, piégées entre précarité financière, bâti inadapté, etc. 1,4 million de personnes à la rue, mises à l'abri en urgence et hébergées dans les structures d'accueil et d'accompagnement en Europe. Parmi elles, au moins 170 000 personnes sont âgées de 65 ans et plus. En France, 45 600 personnes âgées de plus de 65 ans sont sans domicile (14 % de la population sans domicile).

➡️La CFDT Retraités revendique des mesures rapides pour éviter la pauvreté qui entraîne le mal-logement et à terme le risque de finir à la rue.

Évolution des aides liées à la rénovation énergétique

À partir du 1er septembre 2026, MaPrimeRénov' pour une rénovation d'ampleur ne sera plus accordée si le logement conserve un chauffage au gaz après les travaux. Les certificats d'économies d'énergie (CEE) pour les rénovations globales ne concerneront que les logements classés E, F ou G au DPE. Les logements classés A à D pourront toujours en bénéficier pour des rénovations par geste. De nouvelles bonifications CEE sont prévues pour plusieurs équipements : chauffe-eau solaire, systèmes solaires thermiques ou hybrides, et chauffe-eau thermodynamique. Un arrêté renforce l'aide relative au système solaire combiné.

➡️La CFDT Retraités déplore ces nouvelles modifications entraînant une nouvelle fois des régressions pour les plus modestes.

Logement social : 8,6 milliards d'euros nécessaires pour affronter les canicules

L'Union sociale pour l'habitat (USH) a présenté un plan d'action dédié à l'habitabilité du parc existant lors des canicules. Il s'agira d'équiper l'ensemble du parc social métropolitain en occultant et en brasseurs d'air. Le déploiement se fera en priorité dans le sud de la France et les grandes métropoles confrontées aux îlots de chaleur urbains.

➡️La CFDT Retraités a bien noté que les décès supplémentaires liés à la canicule ont eu lieu à domicile et ont concerné principalement des personnes âgées isolées. Elle demande que les moyens nécessaires soient alloués afin que les logements soient adaptés au plus vite.

La place des Maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa) dans le parcours résidentiel

Ces petites résidences autonomie sont principalement implantées en milieu rural. Le réseau compte aujourd'hui 208 établissements, pour environ 5 000 résidents, et poursuit son expansion avec une trentaine de projets en cours. L'union des gérontopoles, dans une évaluation récente, confirme la pertinence du modèle et recommande de mieux le valoriser et de soutenir sa rénovation.

➡️ La CFDT Retraités revendique une offre d'habitats alternatifs la plus diversifiée possible.

L'espace pavillonnaire face au vieillissement de ses habitants

L'Agence nationale de l'habitat (Anah) et la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) ont mené une étude sur le vieillissement dans le pavillonnaire. Ces quartiers sont amenés à évoluer : adaptation des logements, des mobilités et de l'accès aux services, tout en respectant l'attachement des habitants à leur cadre de vie.

➡️ La CFDT Retraités revendique de prendre en compte au plus vite le vieillissement de la population pour anticiper les besoins.

Le changement climatique et les Quartiers prioritaires de la ville (QPV)

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) vient de faire paraître plusieurs carnets relatifs aux enjeux liés au changement climatique dans le cadre des opérations de renouvellement urbain en QPV (voir les éléments de cadrage de l'Anru).

➡️ La CFDT Retraités attend des pouvoirs publics une mobilisation massive à tous les niveaux. L'urgence est là, il n'est plus temps d'attendre.

La gratuité des transports : l'analyse d'une idée à la mode

La fondation Jean Jaurès publie une analyse qui propose une photographie de l'expression d'une idée à la mode lors des élections municipales du mois de mars 2026 et interroge les nouvelles traductions concrètes qu'elle pourrait trouver.

Un "pass Navigo" rural pour faciliter le passage à la mobilité électrique

Une note d'analyse de la Fondation Jean-Jaurès défend la création d'un "pass Navigo" rural à 50 euros par mois pour permettre aux habitants des territoires ruraux tributaires de la voiture pour leurs déplacements quotidiens d'accéder à un véhicule électrique grâce à un dispositif de leasing élargi.

➡️ La CFDT Retraités apprécie toutes les études qui nourrissent la réflexion sur les mobilités dans la ruralité.

À Metz, les aînés associés au plan mobilité et Bien vieillir à domicile dans la Somme

Labellisée Ville amie des aînés niveau platine en 2022, Metz a élaboré avec 200 habitants et une trentaine de partenaires un plan d'action 2023-2025 piloté par le CCAS. Ce plan concerne en particulier la mobilité des seniors qui est facilitée.

Avec un quart de sa population âgée de plus de 60 ans, la communauté de communes Somme Sud-Ouest (CC2SO) a lancé un programme d'intérêt général (PIG) consacré à l'amélioration de l'habitat, pour adapter les logements au vieillissement de leurs occupants. Le dispositif d'aide est destiné aux propriétaires occupants modestes et très modestes au regard des critères de l'Anah.

➡️ La CFDT Retraités note très positivement ces efforts effectués dans les territoires pour améliorer la vie des personnes âgées comme du reste de la population avec une synergie entre Villes amies des aînés et les CCAS.